

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*23072366\*

Déposé / Reçu le

24 MAI 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0447 194 150

Nom

(en entier) : **Association d'Assurance Mutuelle contre l'Incendie  
Forestier**

(en abrégé) : **AMIFOR**

Forme légale : **Société d'Assurance Mutuelle**

Adresse complète du siège : **Boulevard Bischoffsheim 1-8 boîte 3 à 1000 Bruxelles**

**Objet de l'acte : Nomination et Démission mandat administrateur**

Extrait du PV de l'assemblée générale du 13/06/2022:

"Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les décisions suivantes:

Mr Patrick David ne souhaite pas le renouvellement de son mandat d'administrateur.

Pour des questions de disponibilité, Mr Paul Gobiet (56.03.29 - 077.56) a demandé a mettre fin à son mandat d'administrateur à l'occasion de la présente AGO.

Mme Marie Monville (78.06.03-200.32), Echevine des Forêts de la Commune de Stoumont, ainsi que MM Jean-François Huyts (75.05.02-295.91) et Jean-Christophe André-Dumont (64.04.28-495.37) sont élus aux postes d'administrateurs pour un terme de 6 ans, sous réserve de l'accord de la BNB, leur mandat d'administrateur se terminant à l'issue de l'AG 2028."

Déposé en même temps un exemplaire de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/06/2022.

Pour extrait conforme,  
Huyts Jean-François  
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).